

Zeitschrift: Der Fourier : offizielles Organ des Schweizerischen Fourier-Verbandes und des Verbandes Schweizerischer Fouriergehilfen

Herausgeber: Schweizerischer Fourierverband

Band: 49 (1976)

Heft: 7

Artikel: Bericht des Zentralpräsidenten : an die 58. ordentliche Delegiertenversammlung des Schweizerischen Fourierverbandes vom 15. Mai 1976, in Lugano

Autor: Durussel, G.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-518520>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Bericht des Zentralpräsidenten

an die 58. ordentliche Delegiertenversammlung des Schweizerischen Fourrierverbandes
vom 15. Mai 1976, in Lugano

Messieurs les officiers,
Camarades,

En application de l'article 20 des statuts centraux et du mandat qui m'a été confié, j'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport sur l'activité et le développement de l'association durant l'année 1975.

Les événements des douze mois de l'année dernière n'ont guère apporté de situations nouvelles sur la scène politico-militaire internationale: Pour la paix et l'équilibre des forces au Moyen-Orient la course aux négociations s'est poursuivie sous l'œil vigilant des USA et de l'URSS, les uns et les autres accordant leur soutien tour à tour par leurs ministres et par leurs livraisons d'armes. En Afrique les points chauds ont gagné en importance et, là aussi, l'URSS comme les USA sont présents. Enfin un grand personnage a quitté la scène: le général Franco; cet homme a marqué durement et avec une rare fermeté la destinée de l'Espagne durant quelque 40 années.

Mais 1975 fut surtout marquée par la crise économique. Au sein de l'Europe notre pays fut le plus touché; la réduction des horaires de travail, et aussi le chômage furent souvent à la une des bulletins d'information. Le passage brutal des années d'aisance et de plein emploi à un temps de récession économique a profondément secoué toutes les couches de la population, en particulier la jeunesse qui pour la première fois mesurait cette dure réalité. Dans la difficulté renaît la solidarité. Il n'est donc pas surprenant de constater un renouveau des valeurs civiques, fédérales, de constater que le souci de la défense du patrimoine revient à l'esprit de chacun, et même que dans l'opinion publique l'armée reprend un rôle en faveur de l'unité nationale et une importance économique.

Ces dernières constatations conduisent spontanément à penser à l'initiative de Münchenstein. Avec raison, cette initiative est jugée dangereuse car elle se sert des «bons sentiments» comme instrument de propagande; elle l'est aussi, évidemment, car elle porterait atteinte au potentiel moral et numérique de l'armée, et partant à la force de dissuasion qu'elle doit représenter. Le service civil préconisé par l'initiative serait forcément fondé sur l'engagement des objecteurs à des tâches utiles, normalement assumées par le personnel des établissements ou organismes publics et celui des entreprises privées. Or, la situation conjoncturelle dans laquelle nous sommes placés rend plus aiguës encore les difficultés de réalisation de ce service civil, dit de remplacement.

Je ne doute donc pas non plus que cette situation conduira la plupart de mes concitoyens à procéder à une nouvelle appréciation de la nature et de la valeur des motivations avancées par ceux qui se réclament d'être des objecteurs. Il incombe à chacun de nous d'être conscient des conséquences graves qui découleraient de l'acceptation de l'initiative de Münchenstein et d'en convaincre son entourage.

Mutations

Au cours de 1975, nous avons enregistré les mutations suivantes:

- sorties, transferts, décès 372 membres
- admissions, transferts 438 membres

Au 31 décembre 1975, l'association comptait dans ses rangs

9281 membres.

Parmi nos nombreux camarades disparus l'an dernier, nous citons le four Walter Raemy, 1953, section de Berne. Au soir des Journées Suisses et Concours de la Voie Verte, sur le chemin du retour, le four Walter Raemy a été victime d'un accident de la route.

A ce jeune camarade et aux autres membres de l'ASF décédés au cours de 1975, nous adressons un dernier salut.

Sektionen	Aktivmitglieder A				Aktivmitglieder B					Total Aktivmitglieder	Total Passivmitglieder	Mitgliederbestand per 31. 12. 75	Zuwachs (+) Abgang (-) gegenüber Vorjahr
	Four	HD-Rf FHD-Rf	Of	Total	Of	Four Geh	Kü Chefs	Div	Total				
Aargau	508	53	89	650	7	2	1	—	10	660	1	661	+ 23
beider Basel	624	77	97	798	2	21	3	—	26	824	1	825	— 15
Bern	1247	77	426	1750	—	3	5	—	8	1758	9	1767	+ 1
Graubünden	141	6	12	159	13	3	—	—	16	175	1	176	—
Ostschweiz	792	64	145	1001	25	6	1	—	32	1033	11	1044	— 13
Romande	1132	56	179	1367	18	56	3	16	93	1460	2	1462	+ 18
Solothurn	287	25	50	362	1	1	1	—	3	365	—	365	+ 6
Tessin	114	15	—	129	15	26	—	—	41	170	—	170	— 1
Zentralschweiz	657	44	132	833	—	—	2	—	2	835	—	835	+ 42
Zürich	1654	92	185	1931	—	4	2	—	6	1937	39	1976	+ 5
	7156	509	1315	8980	81	122	18	16	237	9217	64	9281	+ 66

Activités

L'exercice écoulé fut marqué par les 17èmes Journées Suisses et Concours des Associations de la Voie Verte (JSCVV 75). Cette manifestation qui se déroula à Fribourg du 2 au 4 mai a atteint ses objectifs fondamentaux:

- apporter au travers des concours la démonstration du degré élevé de préparation réalisé par l'instruction volontaire hors service au sein des associations de la Voie Verte;
- témoigner de notre sens du devoir et de la discipline pour la sauvegarde de nos libertés.

Pour plus de précisions sur ce sujet je vous renvoie au rapport, ci-après, du président de la CTC et au rapport final de la manifestation. Je remercie encore, en votre nom à tous, les camarades fribourgeois de l'ASF et d'autres associations militaires amies qui se sont dépensés sans compter pour la réussite des JSCVV 75. Je remercie aussi les associations sœurs SSOR, ASCCM et ASAF pour la confiance témoignée en cette circonstance, ce qui a contribué à simplifier notre travail d'organisation.

Le bureau du comité central a siégé à de très nombreuses occasions, plusieurs fois avec des représentants de la CTC et une fois avec cette commission in corpore. Le comité central s'est réuni à quatre reprises et la conférence des présidents à trois reprises. Il fut souvent difficile d'épuiser l'ordre du jour dans des conditions de temps convenables. Ainsi l'expérience de ces dernières années nous conduit à conseiller au futur comité central de programmer au moins une fois l'an des séances sur deux journées, pour les deux derniers organes cités.

Indépendamment du sujet des JSCVV 75, les problèmes traités par les organes dirigeants furent particulièrement nombreux et importants.

Le comité central a notamment étudié la question des assurances et a analysé les expériences faites avec l'AMF tout au long de l'année. Il a décidé de dédire, avec effet au 1.1.1976, le contrat d'assurance-accident qui nous liait avec une compagnie privée; le contrat d'assurance responsabilité civile a, par contre, été maintenu. Les présidents et les chefs techniques des sections ont reçu des instructions précises et complètes sur les formalités à remplir pour la couverture contre les accidents de nos activités par l'AMF.

L'an dernier, le CC avait annoncé la remise de récompenses aux meilleurs élèves des E four sur la base des épreuves techniques, de tirs, et dans le terrain; pour des raisons diverses les récompenses ne seront remises pour la première fois qu'en 1976.

L'ASSO chargée d'organiser la séance annuelle des délégations des comités centraux ASSO — ASSgtm — ASF n'a pas été à même d'organiser la rencontre 1975. Nous déplorons ce fait et espérons que le rythme normal pourra être repris dès 1976, car nous sommes persuadés que de telles réunions peuvent être profitables à l'ensemble du corps des sous-officiers.

La Conférence nationale des associations militaires a achevé de mettre au point les directives qui doivent régler son activité; ces dernières tiennent compte des remarques formulées par nous à l'adresse de cette organisation. La Conférence a donc pris un nouveau départ lors de l'assemblée des présidents 1975, le 25 octobre. Elle a élu à sa tête l'adj-sof P. Imsand, pour une période de deux ans; l'ASF est représenté au groupe de travail permanent de la Conférence par son président central actuel.

La réunion des associations de la Voie Verte et de la P camp que nous présidons chaque année s'est tenue à Berne, le 3 décembre. A la demande de l'ASAF, elle a entrepris un réexamen de la mission de l'aide-fourrier au sein de l'unité.

Amélioration de la situation du fourrier. Au cours de ces quatre années écoulées, je me suis efforcé de réaliser un travail en profondeur qui visait à permettre d'aborder les autorités compétentes, tel qu'elles le souhaitent, soit avec un front commun «fourriers et sergents-majors». Il me plaît de relever ici que le président central de l'ASSgtm, l'adj-sof P. Imsand, et ses proches collaborateurs ont été favorables à ce travail vers un même objectif. Ainsi à l'image de l'entente sgtm — four au sein de l'unité et conscients de la complémentarité de nos missions comme de leur égale importance pour le bien et l'efficacité de la troupe, nous avons demandé un entretien en commun avec le Chef de l'instruction. C'est le 16 octobre, que nous avons été reçus par le cdt de corps Lattion, chef de l'instruction, et le div Halter, son sous-chef d'EM. Au cours d'un long entretien diverses formes de revalorisation de nos positions ont été évoquées; répondant au Chef de l'instruction j'ai réaffirmé notre volonté de n'accepter

aucune solution qui concrétiserait pour l'avenir une différence entre la situation du sgtn et celle du four au sein de l'unité. Le cdt corps Lattion ayant affirmé vouloir prendre ce sujet en main.

Avant de quitter ce sujet, il me paraît opportun d'apporter ici un complément à l'adresse de ceux qui ont à s'exprimer sur le problème. D'aucuns font beaucoup de bruit autour de toutes leurs activités: ce n'est pas dans le caractère de la Voie Verte. De plus, si elle n'est pas aussi spectaculaire que d'autres, la mission du fourrier est néanmoins très diverse et très étendue au sein de l'unité; elle est aussi dans une large mesure déterminante sur l'état de la troupe au combat. Le fourrier n'a pas été épargné par l'évolution de la vie civile, c'est-à-dire que sa mission aussi s'est développée et exige de lui des aptitudes et une préparation accrues. Les compétences réelles et les responsabilités personnelles effectives du fourrier ont été fortement étendues au cours de ces quelque 25 dernières années. Qu'on veuille bien repenser cela et s'en souvenir!

Finances

Nous avons abordé l'année 1975 avec une situation financière qui avait atteint un point très critique.

Le nombre record de concurrents aux JSCVV 75, la bonne gestion de cette manifestation comme aussi une stricte discipline d'économie dans la direction de l'association et une augmentation de la subvention fédérale ont permis de renoncer à la perception d'une cotisation extraordinaire des sections pour l'année 1975. De plus vous aviez accepté de renoncer à l'augmentation de notre contribution en faveur de l'activité technique des sections.

Les efforts consentis de part et d'autre permettent aujourd'hui au comité de vous soumettre des comptes 1975 qui bouclent avec un actif et une situation financière générale assainie.

Par décision de l'AD 1975, la cotisation ordinaire des sections est augmentée dès 1976. Par contre le comité central vous propose d'approuver une nouvelle clé de répartition de la subvention fédérale, applicable dès cette année (statuts centraux, article 40):

subvention de base par section	Fr. 200.—
subvention par membre cat. A	Fr. 1.40

Der Fourier et Le Fourier Suisse

Tout au long de l'année écoulée, nos deux périodiques ont poursuivi avec succès leurs missions de trait d'union entre les membres, d'information technique sur les problèmes de la Voie Verte et de documentation sur l'armée en général. Sur le thème des denrées alimentaires, ils ont entrepris en commun la publication de numéros spéciaux très complets à l'occasion des Journées Suisses.

Depuis le départ du lt col K. Hedinger, en mai 1975, la rédaction de «Der Fourier» est constituée comme suit:

rédacteur	cap	Flach Hansruedi
rédacteur technique	cap	Stricker Johannes
communiqués ASF	four	Mannhart Ulrich
communiqués ASAF	app	Hausammann Walter
metteur en page	four	Loosli Max

Je remercie les équipes rédactionnelles de nos deux périodiques pour leur bon travail.

Sections

Nos dix sections et les nombreux groupements régionaux constituent les forces vives de l'association. L'effort des présidents et des chefs techniques des sections a porté dans une large mesure sur la préparation des membres pour les concours à Fribourg et sur la mise à profit des enseignements recueillis au cours de ces épreuves. J'ai pu toutefois me convaincre que les programmes d'activités habituels n'ont pas été négligés pour autant et, que la fréquentation des séances et exercices mis sur pied a été bonne.

Au cours de mon mandat, j'ai visité avec intérêt et plaisir une fois au moins chaque section. L'importance du travail de nos sections doit conduire le comité central à leur accorder une attention et un soutien accrus, entre autre en favorisant la coopération et la coordination de leurs activités à l'occasion des conférences des présidents.

La 58ème assemblée des délégués marque la fin du mandat de Vorort confié à la section Romande.

Durant les quatre années de ce mandat je me suis efforcé avec l'aide de mes camarades du comité central et de la commission technique centrale de veiller à la prospérité de l'association. Au nom de mes camarades romands, je vous dis notre reconnaissance pour le soutien qui nous a été accordé par vous tous, représentants des autres régions linguistiques du pays.

Tout au long de notre mandat nous avons hautement apprécié aussi les contacts fructueux que nous avons pu entretenir avec les autorités civiles et militaires, et l'appui qu'elles nous ont accordé en maintes circonstances. Notre gratitude toute particulière va au groupement de l'instruction, au CCG et au cdmt des E four.

Personnellement, j'exprime ici un chaleureux merci à mes collaborateurs du CC et de la CTC pour leur fidélité au poste et leur dévouement considérable.

Il y a quatre ans, en prenant mes fonctions, j'exprimais ma confiance dans les jeunes, je vous invitais tout spécialement à leur faire une place dans vos rangs, à construire l'avenir avec eux. Aujourd'hui je suis donc très heureux de pouvoir vous inviter à accorder votre confiance, pour la présidence, précisément à un très jeune camarade: le four Otto Frei. Accompagné de quelques membres de la section de Zürich, je suis persuadé qu'il saura conduire l'ASF avec fermeté et dynamisme.

Je m'abstiens de dresser un bilan de ce qui a été réalisé au cours de mon mandat, car je suis de ceux qui estiment que l'on doit puiser dans le passé moins la satisfaction de ce qui fut accompli que la mission pour ce qui doit être fait encore et la responsabilité qui est confié à chacun.

Regardant l'avenir de l'ASF avec confiance, je transmets le drapeau en affirmant à mon successeur qu'il est assuré de votre ferme volonté de servir avec discipline notre cause et celle de notre chère patrie.

Dans cet esprit, et reconnaissant pour la confiance que vous m'avez accordée, je rentre dans le rang.

Lausanne, mars 1976

four G. Durussel, président central

